

Havelange, le 18 juin 2012

Ohey - Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 14 janvier 2013

Participants

Nicolas Triolet, Michel Dussart, Yannic Lecomte, Georges Litt, Paul Guilmot, Miguelle Lebrun, Sabrina Holodiline, Pol Vermeulen, Anne Wéry, Jean-Pol Somville, Dominique Noirhomme et Pierre Lhoas.

Caroline Setruk, employée communale en charge du DR

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural

Audrey Wanzoul et Jessica Donati, FRW

Excusés

Suite à un problème d'envoi de convocation tardif, Daniel de Laveleye et Didier Hellin n'ont pu être présents et sont excusés.

Geneviève Culot, Marie-Thérèse Meyfroidt, Vincent Leemans, Elisabeth Deleu, Pierre Halleux, Gérard Melot, Benoît Moyersoën et Lydia Thys.

Xavier Dubois, SPW/DGO3

PRÉALABLE :

CETTE RÉUNION EST UNE RÉUNION DE TRANSITION. SUITE AUX ÉLECTIONS COMMUNALES, LA PRÉSIDENTE DE LA CLDR AINSI QUE LES REPRÉSENTANTS DES PARTIS POLITIQUES EN SON SEIN VONT ÊTRE REDÉSIGNÉS. LA NOUVELLE COMPOSITION DE LA CLDR SERA APPROUVÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL APRÈS AVOIR LANCÉ UN APPEL À CANDIDATURES POUR COMBLER QUELQUES POSTES VACANTS. AUCUNE DÉCISION MAJEURE N'EST PRISE LORS DE CETTE RÉUNION MAIS CELLE-CI PERMET DE POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE L'ODR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 juin 2012

Le Compte-rendu est approuvé.

2. Présentation de la nouvelle Echevine du DR

Françoise Ansay, la nouvelle échevine du Développement rural, se présente.

Elle remercie la majorité précédente et les membres de la CLDR pour le travail accompli dans le cadre de l'ODR. Le Collège a pris connaissance du contenu du PCDR par le biais d'une présentation de la FRW et souhaite s'inscrire dans la démarche de l'Opération de développement rural.

La CLDR s'interroge sur d'éventuelles modifications dans les fiches-projets, suite au changement de majorité. Les membres craignent que le contenu de certaines fiches-projets soit revu.

- Le Collège n'a émis aucune modification à ce stade. Les projets suivront la procédure normale : la CLDR propose d'activer les fiches-projets et le Collège se positionne. Concernant la fiche-projet relative à la

création d'un centre d'interprétation de l'arbre, le Collège s'interroge sur la forme du projet mais ne remet pas en cause la nécessité de créer un lieu de rencontre à Haillot. Il souhaite renforcer la dynamique citoyenne (notamment) dans ce village. La CLDR souhaite que le Collège et la CLDR ne perdent pas de vue la dimension touristique et économique du projet initial¹. Elle souhaite également que les acteurs locaux soient associés à la réflexion.

La CLDR souhaite être tenue au courant de l'état d'avancement de l'ensemble des projets du PCDR aux différentes étapes (notamment avant les réalisations concrètes). Un retour d'information pour certains projets (expl : aménagements de sécurité routière à Evelette) vers la population devrait également être envisagé. Le PCDR étant une dynamique globale et il est important d'avoir tous les éléments en main pour remettre régulièrement des avis adéquats et de manière éclairée.

- Un état d'avancement pour toutes les fiches-projets du lot 1 sera envoyé dans les semaines à venir à la CLDR. Ce travail sera réalisé par l'administration communale, sur base d'un canevas fourni par la FRW.

La CLDR émet des craintes quant au financement des projets, au vu de la diminution du budget régional.

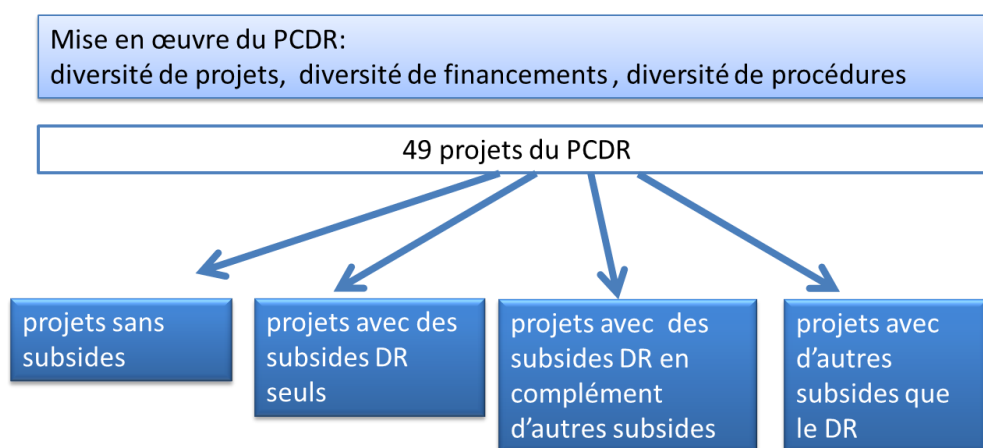
3. Etat d'avancement du dossier PCDR/A21L ;

Pour rappel, une délégation a présenté le PCDR d'Ohey devant la CRAT (commission régionale d'aménagement du territoire) le 30 mai dernier.

Le Gouvernement wallon a approuvé le PCDR d'Ohey lors de sa séance du 21 décembre 2012. La décision est parue au Moniteur ce jour. La phase de mise en œuvre des projets débute et la Commune peut dès lors solliciter des subventions dans le cadre du Développement rural.

4. Discussion relative à la 1^{ière} demande de convention DR ;

Pour rappel, le PCDR d'Ohey contient 49 projets. Le schéma ci-après représente les différents types de projets possibles :



La FRW rappelle que la CLDR a une vue d'ensemble de tous les projets du PCDR qui seront menés par l'administration communale, les opérateurs locaux (SI, GAL, Contrat de rivière, ...), les associations, les citoyens... La CLDR vérifie l'adéquation des projets menés avec le diagnostic posé et la stratégie formulée MAIS ne les porte pas tous !

Dans les 49 projets du PCDR, un certain nombre pourront faire l'objet de financement par le Développement Rural². De manière générale, ce sont les projets qui ne bénéficient d'aucun subside par ailleurs. Le tableau ci-dessous donne une indication des critères et de la procédure.

¹ Une étude sur le tourisme avait été réalisée par le bureau Expansion.

² Le DR est pour rappel une politique de la région wallonne régie par un décret (06/06/1991) et un arrêté de l'exécutif (20/11/1991)

Les subsides DR: Pour quels projets? Comment? Combien?

Pour quels projets? → Décret: art. 2

Conditions:

- Etre inscrit dans le PCDR
- Investissement corporel ou incorporel
- Concourir aux objectifs de développement rural (voir décret)

Comment? → Circulaire 2012/01

Demande à négocier en réunion sur base d'un dossier envoyé préalablement aux participants (administrations concernées – DGO3 + autres administrations si autres sources de subsides; Représentant ou des Ministres; FRW)

- Une convention – faisabilité
 - Une convention - réalisation
- } D'office **2 conventions par projet**

Combien? → Circulaire 2012/01

- Entre 0% et 80% max.
- En complément d'autres subsides (sauf plan triennal) ou subsides DR seuls
- Taux modulé en fonction du montant et du type de projet
- Un avenant possible (50%)

Pour rappel, la CLDR avait proposé la fiche-projet relative à la création d'un réseau de chaleur au Conseil communal comme première demande de convention³. Le Conseil communal avait approuvé cette proposition lors de l'approbation du PCDR.

Etat d'avancement du projet de mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey :

Une étude de faisabilité (technique, financière,...) a été commandée au bureau d'études Polytech, qui a pris du retard au cours de l'année 2012. Cette étude comprend deux scénarios :

1. la prise en charge de bâtiments publics uniquement : ce volet de l'étude est presque finalisé.
2. la prise en charge de bâtiments publics et privés (formule mixte) : des premiers contacts ont été pris mais ce volet de l'étude n'est pas finalisé.

Le Collège doit faire un choix entre les deux scénarios et demander à Polytech de finaliser l'étude. Cet investissement représente environ 1.000.000€. Au vu du budget important, le Collège souhaite prendre connaissance de tous les aspects du dossier avant de prendre sa décision.

En conséquence, le Collège s'interroge sur la pertinence d'introduire ce projet comme 1^{ère} demande de convention, considérant que le dossier n'est pas encore prêt. En effet, le PCDR étant approuvé, la Commune dispose de 10 ans pour introduire un maximum de demandes de subsides. Par ailleurs, plusieurs PCDR ayant été approuvés en 2012, un certain nombre de dossiers de demandes de 1^{ère} convention vont être sur la table du Ministre du DR. Il est donc important pour le Collège d'introduire un 1^{er} dossier sans attendre.

Réactions de la CLDR :

Lors de la priorisation des projets par la CLDR, le dossier semblait finalisé et la rentabilité du projet acquise. Il a également été présenté comme urgent pour être en phase avec le projet de construction des 18 appartements qui pourraient être raccordés. C'est pourquoi ce projet avait été plébiscité comme demande de 1^{ère} convention DR.

- L'étude a malheureusement pris du retard et les délais annoncés n'ont pas été respectés par le bureau d'étude.

³ Une convention = un projet subsidiable par le développement rural.

La CLDR déplore que la mise en place du réseau de chaleur et la construction des 18 appartements ne coïncident pas car si le Collège choisit le scénario de la formule mixte (privé et public), des aménagements devront être faits pour raccorder les appartements a posteriori alors qu'ils auraient pu être prévus lors de la construction.

Si le Collège confirme que son intention est de déposer une 1^{ère} demande de convention le plus rapidement possible et que le dossier du réseau de chaleur n'est pas prêt, quels autres projets sont susceptibles de pouvoir être introduits comme première demande de convention ? La FRW présente l'état d'avancement des autres projets du lot1 qui pourraient faire l'objet d'une introduction de demande de convention-exécution DR:

- AMÉNAGEMENTS LÉGERS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PHASE 1) ; RÉALISATION D'UN PCM AVEC AMÉNAGEMENTS PROGRESSIFS DU RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL POUR UNE MEILLEURE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGERS ET UNE PROTECTION ACCRUE DES USAGERS FAIBLES DANS LES CŒURS DE VILLAGE (PHASE 2)

Différents aménagements de SR ont été réalisés à Evelette (au niveau de l'école et en face du cimetière)⁴.

Des plots de sécurité (visant à ralentir la circulation) ont également été installés pour test (et retirés pour cause de déneigement). Après l'hiver, l'idée est de pérenniser ses aménagements.

Concernant le PCM, quelques contacts ont été pris pour le lancement de ce nouvel outil (ce qui peut prendre du temps : diagnostic/comité de suivi/procédure administrative/accord du Ministre/ ...). En attendant, l'idée est de travailler prioritairement sur les points noirs en matière de sécurité routière identifiés dans le schéma de structure communal (notamment la chaussée de Ciney).

Une réflexion sur les trottoirs est également en cours à Nalamont (situation difficile).

> Pas prêt : la demande de convention DR est à envisager pour un aménagement (type cœur de village, espace public) à identifier lorsque l'étude PCM sera réalisée

- CRÉATION D'UN CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION, AMÉLIORATION DE L'INFORMATION AU CITOYEN ET PLUS PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES ÂGÉES, RENFORCEMENT DE LA COORDINATION INTERSERVICES (PHASE 1) ; PRISE EN CHARGE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ANIMATION DES AÎNÉS DANS DES LOCAUX ADAPTÉS, ÉVENTUELLEMENT À CRÉER (PHASE 2)

Rien de neuf/ Poursuite des cours et ateliers

> Pas prêt : la demande de convention DR est à envisager sur base des demandes qui émaneront de la reprise des activités de la table ronde, GT et/ou comité à constituer⁵

- CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARBRE À HAILLOT

Rien de neuf/ pas d'évolution concernant le financement du dossier (première étape du dossier)

> Pas prêt : la demande de convention DR est à envisager après une étude de faisabilité financière du projet et une définition plus précise du projet en collaboration avec les acteurs et partenaires potentiels.

- CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENTITÉ À EVELETTE (PHASE 1) : MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES DE SOUTIEN AUX DYNAMIQUES LOCALES ET/OU AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DE DYNAMIQUES LOCALES (PHASE 2)

Rien de neuf.

La CLDR et l'échevine du DR attirent l'attention sur l'importance que cette maison de l'entité soit destinée à l'ensemble des oheytois. Il faudra y réfléchir et se donner les moyens pour que ce soit effectivement le cas.

>Prêt : la demande de convention DR peut d'ores et déjà être envisagée (le contenu de la fiche étant suffisamment mûr)

Le Collège va étudier les différentes possibilités et reviendra vers la CLDR prochainement.

⁴ Le Collège proposera une rencontre au comité sécurité d'Evelette pour connaître son avis sur ces aménagements.

⁵ Un membre de la CLDR signale que René Hubrechts a réalisé une étude (qui comprenait une enquête) sur le vieillissement de la population à Ohey.

5. Redémarrage des activités de l'ODR: CLDR, GT, autre(s)... ;

Lors de la dernière réunion de la CLDR, le 14 juin 2012, les membres présents s'étaient prononcés en faveur du démarrage des activités suivantes :

Intitulé des fiches-projets du lot1 du PCDR/A21L	Formule proposée
1. Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM avec aménagements progressifs du réseau routier communal pour une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles dans les cœurs de village (phase 2)	<u>Première réflexion (GT)</u> Information transcommunale sur le PCM (// Assesse et Hamois ?). Mise en place d'un GT restreint, avec aller-retour réguliers vers la CLDR. Membres intéressés : Olivier Gonne, Pol Vermeulen et Anne Wéry
3. Création d'un Centre Local d'Information et de Coordination , amélioration de l'information au citoyen et plus particulièrement aux personnes âgées, renforcement de la coordination interservices (phase 1); prise en charge du vieillissement de la population et développement d'une politique d'animation des aînés dans des locaux adaptés, éventuellement à créer (phase 2)	<u>Poursuite de la réflexion (table ronde)</u> Réunion de la table ronde des acteurs et des bénéficiaires concernés par le vieillissement de la population; installée lors de la phase d'élaboration du PCDR, avec aller-retour réguliers vers la CLDR. Membres intéressés : au minimum Geneviève Culot (déjà participante de la table ronde)
6. Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1): mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)	Eventuelle activation de la fiche-projet (si demande de convention DR)
18. Action de soutien à l'économie locale et création d'une table ronde des acteurs locaux, création d'une ADL	<u>Première information (CLDR)</u> information transcommunale sur l'ADL, le hall relais et l'atelier rural (//Assesse et Hamois ?) + visite d'un hall relais (v. ci-dessous)
18. (lot 2) Construction de bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement de leurs activités ⇒ Opportunité	<u>Visite de terrain (CLDR élargie)</u> Cette fiche a déjà fait l'objet de quelques réunions interne AC. Elle pourrait être activée en fonction d'opportunités (terrain à vendre, partenariat possible, demande d'acteurs locaux,...). La FRW propose d'organiser pour la CLDR (et les services (para)communaux concernés) une visite de terrain d'un hall relais agricole à Ellezelles
7. Sensibilisation aux modes de vie >ce projet recoupe notamment les fiches du lot1 relatives au développement d'une véritable culture participative, au développement de l'accueil extra-scolaire, et à la sensibilisation au patrimoine immatériel. ⇒ Opportunité	<u>Première réflexion (sous-groupe de la CLDR)</u> Réflexion sur les liens sociaux, sur les dynamiques citoyennes. Membres intéressés : Sabrina Hollodiline, Miguelle Lebrun, Elisabeth Deleu, Paul Guilmot, Didier Hellin, Daniel de Laveleye + associer Anne Collignon (de l'accueil extra-scolaire).

<p>4. Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot</p>	<p>Première réflexion (GT) et visite de terrain (Comité d'accompagnement/CLDR incluse)</p> <p>>>> En juin 2012, Didier Hellin proposait de mettre sur pied un comité d'accompagnement pour mûrir davantage ce projet. La 1^{ère} réunion aurait lieu en octobre, après les élections. (la FRW réfléchit à une proposition de contenu). Une première action pourrait être la visite du Naturoptère (centre d'interprétation des insectes dans le Vaucluse, France). Ce pourrait également être l'occasion de renforcer la dynamique de la CLDR. Le comité serait composé de la CLDR, d'acteurs locaux et d'habitants (riverains inclus)</p> <p>>>> En janvier 2013, l'échevine suggère d'associer le comité d'Haillot à une réflexion sur les projets à mûrir pour ce village.</p>
--	---

Malgré le souhait de la CLDR au mois de juin de démarrer ces activités, il n'a pas été possible de poursuivre la dynamique à cause des élections.

La CLDR maintient ses choix et propose à nouveau ce programme d'activités au Collège.

6. Préparation de l'appel à candidatures pour les postes vacants au sein de la CLDR ;

Pour rappel, le précédent Collège, avec l'accord de la CLDR, avait choisi de ne pas remplacer les membres démissionnaires avant la fin de la phase d'élaboration du PCDR. Suite aux élections communales, il faut également revoir la composition du ¼ politique. La composition de la CLDR doit faire l'objet d'une délibération du conseil communal.

8 postes vacants sont à pourvoir au sein de la CLDR.

Pour rappel, sont démissionnaires :

- Ivan Closset/ Pascal Arnould/ Frans Bauwens
- Emilie Levêque (car a déménagé mais non acté par le Conseil communal)
- Michèle Van Eslander (car a déposé sa démission mais non acté par le Conseil communal)
- Vincent Mathieu, Daniel Seressia et Bruno Tonglet (le courrier n'a pas encore été envoyé et n'est pas acté par le Conseil communal. Cela peut être fait lors de l'approbation de la nouvelle composition.)

De nouveaux membres vont donc pouvoir être désignés par le Conseil communal. Ces candidats devraient idéalement pallier aux faiblesses de représentativité au niveau des villages et des secteurs de la composition actuelle de la CLDR. En conséquence, les profils **idéaux** recherchés sont :

- Prioritairement des femmes (min 5)
- 4 habitants de Haillot
- 2 habitants de Perwez
- 1 habitant de Jallet
- Au moins un représentant des secteurs suivants (secteurs qui ne sont plus représentés suite au départ de membres) : Agriculture/horticulture, énergie, nouveaux habitants
- Les secteurs suivants sont également sous-représentés mais ils ne sont pas prioritaires :
 - sport
 - jeune / Quid d'une présence de jeunes de – de 25 ans / étudiants ?
 - enseignement
 - coopération et relation Nord/Sud

La CLDR souhaite que la motivation des candidats soit prise en compte. En effet, les candidats « désignés » pour leur profil correspondent pour la plupart aux candidats démissionnaires. Par ailleurs, la CLDR souhaite également être attentive aux candidats qui possèdent des atouts pour analyser les dossiers qui seront présentés à la CLDR. Il est important de mettre en avant ce que le rôle de membre de la CLDR peut apporter aux candidats.

- Pour rappel, la CLDR doit être représentative. Le décret dit : «Les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.»
- La CLDR peut faire appel à des « experts » extérieurs pour l'aider à analyser les dossiers qui lui sont présentés.

Le plus rapidement possible, l'appel à candidatures sera lancé pour renouveler les postes vacants au sein de la CLDR, quart communal inclus (clôture envisagée à Pâques).

L'appel à candidatures sera présenté lors des réunions villageoises d'information de la population sur le contenu du PCDR/A21I (v. point suivant). La promotion de l'appel à candidatures et des réunions dans les villages sera faite conjointement. La CLDR souhaite activer les canaux suivants :

- Bouche à oreilles. **Les membres de la CLDR jouent leur rôle de relais.**
- Communiqué de presse (notamment Andenne potins, Vlan)
- Page facebook de la Commune
- Affiches générales
- Information dans l'Inf'Ohey⁶ (bulletin communal spécial), sur le site Internet communal
- Toutes-boites ciblés par village⁷
- Courriers/contacts personnalisés et ciblés vers les profils idéaux (agriculteurs, éleveurs, nouveaux habitants...)
- Si l'opportunité se présente, appel lors de rencontres spécifiques (réunions de la commission agricole, accueil des nouveaux habitants, réunion CCATM, réunion comité de quartier,...)

7. Information de la population sur le contenu du PCDR/A21L ;

Présentation à l'ensemble de la population de la stratégie de développement adoptée pour les 10 années à venir (défis, objectifs) mais surtout des projets qui verront prochainement le jour à Ohey et dans chacun des villages de l'entité.

Sans plus tard, les villageois découvriront ce que ce sont devenues les idées qu'ils ont émises et auront la possibilité de poser leurs questions mais également de s'impliquer s'ils le souhaitent (en rejoignant les réunions de la CLDR et/ou de groupes de travail qui verront le jour).

Après discussion en plénière et sur base de l'avis remis par mail par les membres également absents à la réunion, **la CLDR adhère à la formule suivante:**

réunions dans tous les villages (comme il y a cinq ans) avec une présentation générale (commune à l'ensemble des villages), suivie d'un contenu plus spécifique par village. Les participants découvriront de manière plus détaillée les projets qui les concernent directement.

Lors de la discussion en séance plénière les éléments suivants sont évoqués :

Arguments positifs :

- Ces réunions seront l'occasion pour les membres de la CLDR de rencontrer les personnes de leur village mais surtout d'entendre leurs éventuelles réactions/motivations/craintes quant à l'activation des fiches (de certaines fiches) du PCDR.

⁶ Sur l'appel à candidatures, sur les réunions dans les villages et sur le contenu du PCDR.

⁷ Qui fait également référence aux réunions dans les autres villages

- Ce serait l'occasion de « boucler la boucle ». La phase d'élaboration commence et se termine par des réunions dans les villages.
- Le rôle de relais des membres de la CLDR sera renforcé.
- Le côté humain de la démarche est souligné.
- Le Collège profiterait de ces rencontres citoyennes pour se présenter et pour communiquer sur les projets qu'il envisage poursuivre/mener

Arguments négatifs :

- Peu de participation lors des précédentes réunions dans les villages.
- Demande beaucoup d'investissement.
- Le Collège profiterait de ces rencontres citoyennes pour se présenter et pour communiquer sur les projets qu'il envisage poursuivre/mener / faut-il associer les membres de la CLDR à ce type de présentation ?

Ces réunions auraient lieu en Février-Mars (entre carnaval et pâques). Comme signalé au point précédent, ces réunions seront l'occasion de relancer l'appel à candidatures pour les postes vacants de la CLDR, surtout dans les villages sous-représentés. Les participants comprendront davantage l'importance d'une représentation pour leur village.

La promotion des réunions se fera de manière conjointe avec l'appel à candidatures (v. point précédent).

La FRW s'attèle à la préparation de ces réunions sur base des suggestions des membres de la CLDR (certains membres se sont proposés pour prendre part au déroulement) et invite le Collège à donner son feu vert et à transmettre ses disponibilités pour arrêter le calendrier des réunions.

8. Divers.

* Projet Eco-Team

Présentation du travail réalisé par l'administration communale dans le cadre de l'Eco-Team par Caroline Setruk. Ce point figurait à l'ordre du jour de la précédente réunion et sera reporté à une prochaine séance plénière de la CLDR.

* Décentralisation des réunions de la CLDR.

A la demande des membres de la CLDR, la FRW suggère qu'une séance sur deux, les réunions soient organisées dans différents villages de la Commune (pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui se déplacent mais surtout pour permettre de découvrir certains lieux du territoire communal).

La CLDR ne souhaite pas se réunir dans des locaux non adaptés mais est demandeuse de découvrir des lieux intéressants.

La Maison de la Mémoire ne peut pas permettre l'organisation d'une réunion de la CLDR. La Houlotte à Jallet est évoqué (vérifier la gratuité).

- Les membres sont invités à envoyer leurs idées par mail à la FRW.
Les membres de la CLDR souhaitent qu'un repas annuel soit organisé.

* Création d'un logo pour l'ODR.

Le point est reporté à la prochaine réunion.

Merci pour votre participation !